

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS D'ALBAN

---

# AGENDA 21 LOCAL DES MONTS D'ALBAN

---

DOSSIER DE PRESENTATION

Janvier 2008



## Une volonté collective

---

Après 30 années de coopération intercommunale en « SIVOM », les monts d'Alban ont décidé de conduire ensemble leurs projets économiques, sociaux et environnementaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

La première étape (1993-1998) a été plutôt consacrée aux équipements publics : voirie, places, salle omnisports, ... En 1999, la communauté de communes s'est dotée d'un programme global d'action à 10 ans, pour notamment accompagner sa stratégie de développement économique endogène.

Ce programme qui a permis de structurer, pour les monts d'Alban, des démarches d'aménagement comme le contrat de terroir, le contrat espace 2000, le contrat de Pays. Les objectifs initiaux ont été atteints. On peut cependant regretter qu'il soit resté essentiellement lié aux initiatives des collectivités.

La nécessaire actualisation de cette première démarche à la suite de l'arrêt des activités minières, mais aussi la volonté de s'inscrire plus clairement dans une stratégie plus ambitieuse de développement durable prenant en compte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux locaux, contribuant à la sauvegarde de notre planète et s'inscrivant dans une gouvernance plus moderne, ont conduit le conseil communautaire à engager l'élaboration d'un agenda-21.

Habitants et acteurs locaux ont massivement apporté leurs concours pour préparer un diagnostic, esquisser une stratégie et proposer des actions. Cette démarche concertée et participative donne à ce premier programme Agenda 21, dont le résumé est proposé dans les pages qui suivent, une véritable légitimité.

Bien entendu cet Agenda 21 ne s'est pas fait en vase clos. Il s'inscrit dans des démarches similaires conduites notamment par les collectivités départementales, régionales et nationales. Il a aussi bénéficié du soutien technique des principaux partenaires institutionnels, associatifs et professionnels, du bureau d'études Marges, ainsi que du concours financier du Conseil régional, de l'ADEME et de la SOGEREM.

Je tiens ici à remercier toutes celles et ceux qui, autour d'Anne Claire NOT et de l'équipe de la communauté de communes, ont apporté leur concours ou leur contribution à cet Agenda 21.

Et maintenant, tous ensemble, redoublons d'efficacité dans l'action.

Damien CHAMAYOU

Président de la communauté de communes

## Sommaire

---

<b>UNE VOLONTE COLLECTIVE.....</b>	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>4</b>
<b>PREAMBULE .....</b>	<b>5</b>
Le développement durable, l’affaire de tous .....	5
Les Monts d’Alban, un engagement collectif pour le développement durable.....	5
<b>LES GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE : UN PROJET LARGEMENT CONCERTÉ .....</b>	<b>7</b>
<b>LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE CHOISIE POUR LES DIX PROCHAINES ANNEES .....</b>	<b>7</b>
<b>LE PREMIER PROGRAMME D’ACTIONS A 3 ANS DE L’AGENDA 21 : 31 ACTIONS RETENUES.....</b>	<b>9</b>
Axe 1 : Préserver et valoriser notre principal atout d’avenir : nos ressources naturelles .....	9
Axe 2 : Créer durablement de la valeur économique et sociale .....	19
Axe 3 : Renforcer pour tous l’attractivité du territoire et sa bonne gouvernance .....	30
<b>LES 31 ACTIONS DE L’AGENDA 21 ET LEUR CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>43</b>
<b>LES 31 ACTIONS DE L’AGENDA 21 ET LEUR CONTRIBUTION AUX ENJEUX DU TERRITOIRE DES MONTS D’ALBAN.....</b>	<b>44</b>
<b>ABREVIATIONS ET SIGLES .....</b>	<b>45</b>

## Préambule

### Le développement durable, l'affaire de tous

Le développement durable est devenu un thème de plus en plus prégnant, à l'échelle planétaire (Sommet de la terre de Rio en 1992, puis Johannesburg en 2002) et les accords internationaux comme Kyoto (entrés en vigueur en 2005), nationale avec le récent « Grenelle de l'environnement », comme au niveau local. Ses cinq finalités sont au cœur de l'actualité et doivent orienter nos choix au quotidien comme à plus long terme : réduction de nos émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique, protection de nos ressources naturelles et de la biodiversité, accès pour tous à une bonne qualité de vie, cohésion sociale et solidarité, modes de production et de consommation responsables.

L'Agenda 21 local est une réponse concrète qu'ensemble, et avec notre Communauté de Communes, nous pouvons apporter à ces finalités: ce qu'il faut faire (au 21<sup>ème</sup> siècle) dans les Monts d'Alban pour tendre vers le développement durable.

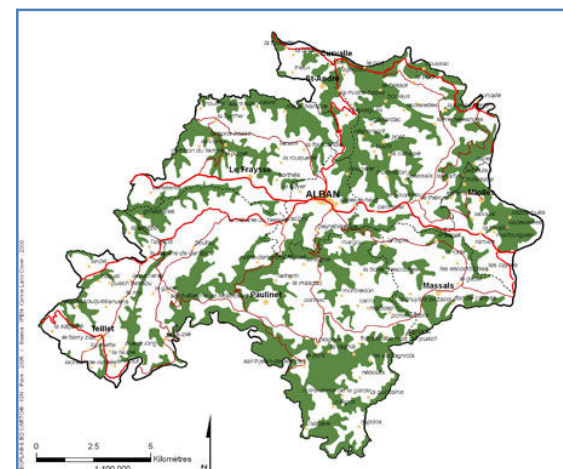
### Les Monts d'Alban, un engagement collectif pour le développement durable

Implantée à l'Est du département du Tarn en zone de montagne (entre Ségala et Monts de Lacaune), traversée par l'axe Toulouse-Millau, la Communauté de Communes des Monts d'Alban (CCMA) regroupe Alban, Curvalle, Le Fraysse, Massals, Miolles, Paulinet, Saint-André et Teillet. Ces huit communes comptent 3105 habitants, mais le bassin de vie des Monts d'Alban couvre environ 5000 habitants. La CCMA occupe une partie du Sud-Est du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

### Une histoire

Les Monts d'Alban connaissent une importante activité humaine depuis les temps préhistoriques, comme en témoignent les menhirs, dolmens et autres mégalithes. Elle s'est déployée dans ces vallées et ces monts, disposant d'un sous sol très riche (fer, cuivre, fluor, schistes ardoisiers, etc.) et d'un réseau dense de rivières permettant d'irriguer des prés et faire tourner des moulins.

Le territoire a été marqué par une tradition religieuse que l'on peut mesurer à l'importance du patrimoine culturel : chapelles, églises, lieux de pèlerinage, croix, etc.



### Un monde de diversités biologique et des paysages

Les Monts d'Alban sont riches d'une diversité de milieux naturels très importante. Cette richesse est illustrée notamment par la présence de huit Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Parmi les habitats remarquables on citera les formations boisées de type « fonds de vallée », qui abritent de nombreux oiseaux et mammifères, les forêts dominées par des feuillus (Chênes, Hêtres, Châtaigniers, Merisiers, ou quelques essences nomades : Frênes communs, Érables sycomores, Tilleuls, Ormes), les formations de landes sèches sur sol schisteux, des milieux rupestres (falaises) où plusieurs rapaces nidifient, des zones humides (milieux d'eau stagnante de type mares, étangs, cours d'eau, marais et marécages) et certaines prairies naturelles de fond de vallée.

Situé sur les hautes terres du département, le territoire fait partie d'une entité paysagère forte, celle du ségala des Monts d'Alban et du Montredonnais. Il se caractérise par un relief arrondi, une ambiance montagnarde marquée et par la dualité entre, d'une part, des plateaux ouverts, composés de prairies pâturées ou fauchées et de parcelles cultivées avec quelques résidus de trame bocagère lâche et arbres isolés, et, d'autres part, de profondes vallées, aux fortes pentes boisées avec des fonds de vallées agricoles et une trame bocagère plus dense que sur les plateaux, et des prairies humides qui apportent une ambiance « champêtre ». La présence humaine est faible, vivant dans les bourgs et hameaux, ou sur les fermes isolées.



### **Une population fière et active**

Sa position montagnarde et sa culture humaniste ont donné aux Monts d'Alban des atouts irremplaçables pour préparer l'avenir : une population laborieuse et attachée à son terroir, une convivialité montagnarde qui associe sens de l'accueil, solidarité et tradition festive, ainsi qu'un dynamisme économique et entrepreneurial, sous-tendu par la fierté des habitants qui ont appris à compter d'abord sur eux-mêmes. Ce contexte est particulièrement favorable aux stratégies de développement endogène engagées dans les monts d'Alban.

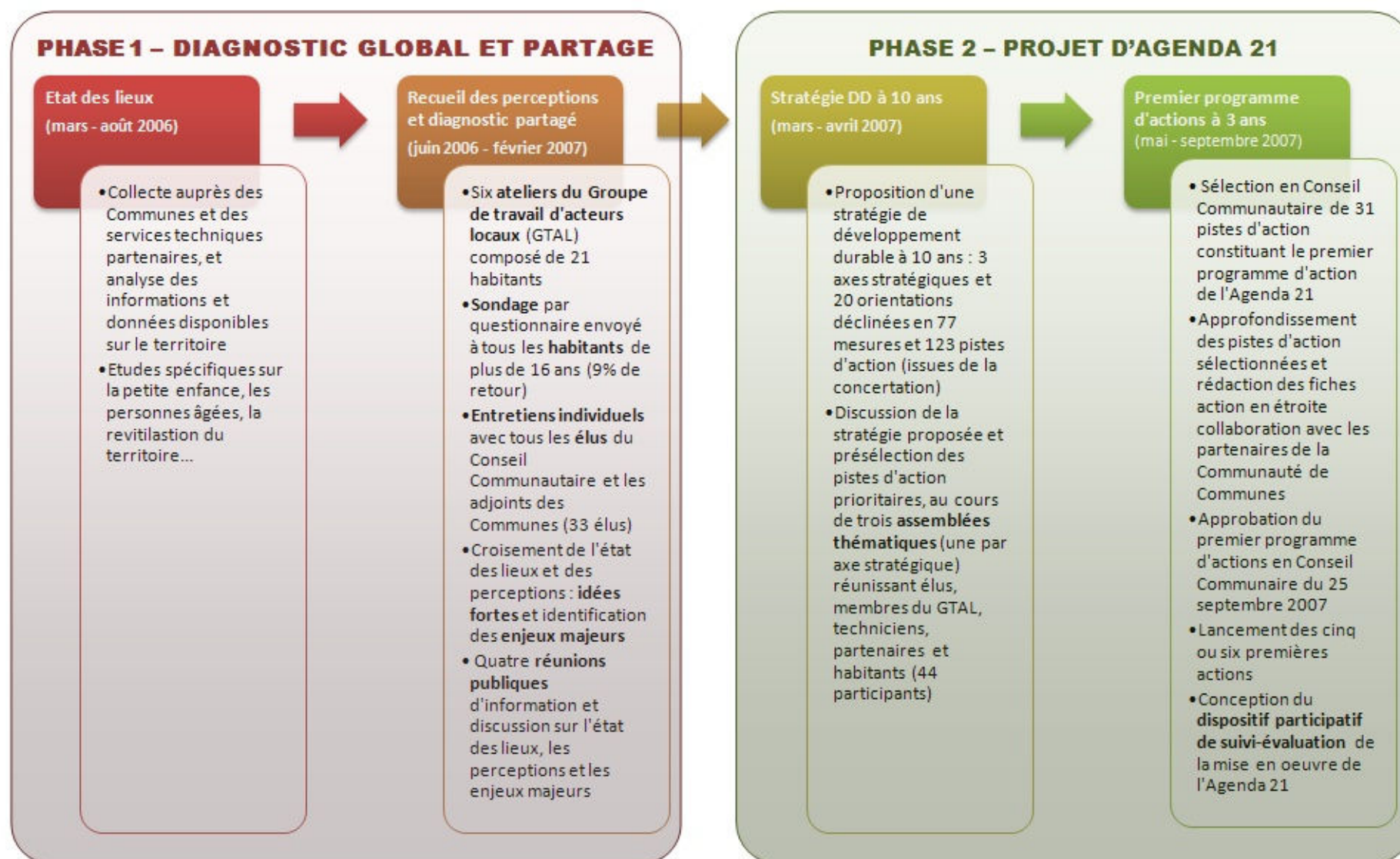
### **Plus de trente ans de coopération intercommunale**

Depuis 1964, les Communes des Monts d'Alban ont engagé des programmes de coopération intercommunale et acquis un mode de fonctionnement concerté. En 1999, la Communauté de Communes s'est dotée d'un projet de territoire, précisant les grands axes de travail et les actions qu'elle souhaitait développer au cours des 10 années suivantes.



Une nouvelle étape a été franchie en 2005 en réaction au choc économique et social qu'allait subir le territoire l'année suivante avec la fermeture de la principale entreprise locale, la SOGEREM, exploitant minier de fluor. Pour y faire face, le Conseil de la Communauté de Communes a choisi par délibération du 22 février 2005 de s'engager dans la préparation d'un Agenda 21 local, avec la volonté que cette démarche soit accessible au plus grand nombre d'habitants et d'acteurs locaux, qu'elle soit très concrète et qu'elle débouche rapidement sur des actions et des changements de comportement ou d'organisation. Il a souhaité également qu'elle s'inscrive en cohérence avec les stratégies territoriales des intercommunalités voisines et du Pays de l'Albigeois et des Bastides, ainsi qu'avec les Agendas 21 du Département du Tarn et de la Région Midi-Pyrénées.

## Les grandes étapes de la démarche : un projet largement concerté



## La stratégie de développement durable choisie pour les dix prochaines années

La stratégie à 10 ans choisie pour répondre aux enjeux majeurs des Monts d'Alban s'articule en 3 axes stratégiques et 20 orientations DD.

Axe1 - Préserver et valoriser notre principal atout d'avenir : nos ressources naturelles	
<p><b>Enjeu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Monts d'Alban disposent de richesses naturelles, notamment de l'eau et des forêts, qui fondent leur identité et leur attractivité. Nous avons la responsabilité de les transmettre aux générations futures</li> </ul>	<p><b>Orientations</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Sauvegarder et valoriser la biodiversité et les milieux naturels dans l'action économique et sociale au quotidien</li> <li>1.2. Engager une gestion durable des espaces forestiers et boisés pour l'approvisionnement local en énergie et en matériaux de construction</li> <li>1.3. Préserver les sols pour l'agriculture, la qualité de l'eau et des milieux naturels, et la lutte contre le changement climatique</li> <li>1.4. Réapprendre à gérer collectivement l'eau et les milieux aquatiques, dans un objectif de qualité et de partage</li> <li>1.5. Prendre appui sur l'harmonie de nos paysages, pour sensibiliser tous les acteurs locaux à la dimension esthétique et aux différents impacts des activités humaines sur l'environnement et la vie sociale</li> <li>1.6. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques, par la modification volontaire de nos conditions de vie</li> </ol>
Axe2 - Créer durablement de la valeur économique et sociale	
<p><b>Enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'agriculture est une activité essentielle pour les Monts d'Alban, à la fois sur les plans économique, social et environnemental.</li> <li>La population active, les entreprises et les artisans sont assez dynamiques. Ils sont toutefois confrontés au manque d'emplois et, paradoxalement, à des difficultés de recrutement.</li> </ul>	<p><b>Orientations</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Consolider l'agriculture et mieux reconnaître sa multifonctionnalité, par l'accompagnement des choix des modes de production et de consommation</li> <li>2.2. Créer de nouvelles activités et de nouveaux emplois en valorisant les matières premières locales, les savoir-faire ou les entreprises du territoire et les marchés de proximité</li> <li>2.3. Encourager un tourisme respectueux de la vie locale et de l'environnement permettant de faire connaître nos activités, notre territoire et notre qualité de vie</li> <li>2.4. Se doter d'une stratégie territoriale en faveur de l'emploi : favoriser l'accès à l'emploi, développer les compétences et la formation sur le territoire</li> <li>2.5. Promouvoir l'image des Monts d'Alban et une économie solidaire de territoire pour renforcer la vitalité économique et attirer des investisseurs, des partenaires technologiques, des habitants, etc.</li> <li>2.6. Encourager les acteurs économiques à s'engager dans des démarches de développement durable</li> </ol>
Axe3 - Renforcer pour tous l'attractivité du territoire et sa bonne gouvernance	
<p><b>Enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La qualité de vie aux Monts d'Alban est attractive tant par les conditions naturelles que par l'offre culturelle, le lien social et la sérénité. L'accès au logement, l'accueil des nouveaux arrivants et l'offre touristique sont toutefois à améliorer.</li> <li>Les services offerts aux citoyens sont importants et de qualité. Ils doivent être préservés (services publics, commerce local) et développés dans certains domaines (médico-social, garde pour les enfants, s Internet, etc.).</li> <li>Les déplacements sont difficiles de par le relief et le réseau routier. L'usage des transports collectifs déjà en place doit être développé.</li> <li>Les conditions d'une bonne gouvernance sont réunies : bénévolat actif, envie de réfléchir et de participer, bonne accessibilité des élus et volonté de partenariat entre communes. L'individualisme, l'iniquité sur le territoire et les tracasseries administratives risquent de les dégrader.</li> </ul>	<p><b>Orientations</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Développer une politique d'urbanisme, de logement et d'accueil de nouveaux résidents, adaptée à la diversité des publics, à leurs rythmes de vie et aux nouvelles exigences environnementales</li> <li>3.2. Adapter l'offre de transport à la diversité du territoire et des usages, afin de limiter le handicap d'éloignement et de faible densité des Monts d'Alban</li> <li>3.3. Faire de la culture et du sport des facteurs de vitalité et de développement durable du territoire</li> <li>3.4. Conforter l'organisation médicale et sanitaire et réduire les inégalités d'accès aux soins et services à la personne</li> <li>3.5. Faciliter l'accès à une éducation et une formation de qualité, adaptées aux différents publics et faciliter les transferts de savoir entre générations</li> <li>3.6. Préserver et renforcer le lien social et l'écocitoyenneté pour qu'on se sente bien dans les Monts d'Alban, et s'appuyer sur les valeurs humaines locales pour développer de nouvelles formes de solidarité</li> <li>3.7. Développer avec d'autres territoires des coopérations et des échanges de savoir et de savoir-faire</li> <li>3.8. Développer une culture de bonne gouvernance : information, concertation, participation, partenariat et évaluation</li> </ol>

## Le premier programme d'actions à 3 ans de l'Agenda 21 : 31 actions retenues

Trente et une actions ont été retenues dans le cadre des trois axes stratégiques et vingt orientations choisis. Elles constituent le premier programme d'actions à 3 ans de l'Agenda 21 des Monts d'Alban.

### Axe 1 : Préserver et valoriser notre principal atout d'avenir : nos ressources naturelles

Dans le cadre des six orientations de l'axe 1, choisies pour préserver et valoriser les ressources naturelles des Monts d'Alban, neuf actions ont été retenues.

Orientations	Actions du premier programme d'actions de l'Agenda 21
1.1. Sauvegarder et valoriser la biodiversité et les milieux naturels dans l'action économique et sociale au quotidien	1. Gestion des vallées et des milieux humides
1.2. Engager une gestion durable des espaces forestiers et boisés pour l'approvisionnement local en énergie et en matériaux de construction	2. Plan de Développement de Massif forestier et sensibilisation à la gestion durable
1.3. Préserver les sols pour l'agriculture, la qualité de l'eau et des milieux naturels, et la lutte contre le changement climatique	3. Valoriser les ressources forestières et locales
1.4. Réapprendre à gérer collectivement l'eau et les milieux aquatiques, dans un objectif de qualité et de partage	4. Conserver de la terre pour nos enfants
1.5. Prendre appui sur l'harmonie de nos paysages, pour sensibiliser tous les acteurs locaux à la dimension esthétique et aux différents impacts des activités humaines sur l'environnement et la vie sociale	5. Préserver la vie du sol et des hommes
1.6. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques, par la modification volontaire de nos conditions de vie	6. Promouvoir une gestion économe de l'eau
	7. Sauvegarder et restaurer le bocage
	8. « Mobilisation générale » pour les économies d'énergies
	9. Rendre le territoire énergétiquement autonome (énergies renouvelables et énergies locales)

## 1. Gestion des vallées et des milieux humides

### Dates de mise en route

En cours - Fin prévue 2012

#### Contexte et enjeux

Les vallées des Monts d'Alban ont été délaissées au cours des 50 dernières années au profit des plateaux plus accessibles. Pentes et fonds de vallée sont sous utilisés, en friche ou achetés pour « placements forestiers ». Cette déprise constitue plusieurs enjeux : perte de prairies et de bons pacages d'été, d'attractivité paysagère par fermeture de l'espace, de biodiversité, de débit et qualité des rivières.

#### Objectifs

1. Préserver la qualité des habitats naturels (prairies humides, etc.)
2. Eviter la fermeture de l'espace et conforter l'attractivité paysagère (conserver au moins 80% des milieux ouverts de 2003)
3. Améliorer l'efficacité économique et environnementale de l'exploitation des fonds de vallée et mieux maîtriser le foncier
4. Préserver ou rétablir la qualité de l'eau et les débits du Dadou, et favoriser la régularité de l'écoulement de l'eau.

#### Indicateurs

- Linéaires de rivières restaurés ou entretenus
- Ha contractualisés pour l'entretien et l'aménagement par les agriculteurs

#### Description - Contenu

1. Gestion des prairies humides
  - Contrats pour l'aménagement des prairies humides
  - Animation et sensibilisation des agriculteurs pour la gestion des prairies humides et la préservation de la biodiversité : accompagnement technique ; mesures de restauration/entretien de parcelles ; restructuration foncière
2. Restauration et entretien des rivières
  - Programme de restauration/entretien des ripisylves et des berges
  - Poursuite de l'animation pour la restauration des cours d'eau : chantier pilote de l'Oulas ; extension de la démarche sur l'ensemble du territoire
3. Maîtrise de la progression de la friche : prestations ou équipements spécifiques pour les zones difficiles d'accès (grandes pentes, etc.)

**Pilotage :** CCMA (pilotage général), ATASEA (animation et contrats MAE) et Syndicat mixte (travaux de rivières)

#### Partenaires :

**Financeurs :** Agence de l'Eau, Conseil Général du Tarn, Conseil Régional Midi-Pyrénées, CCMA et Communes, Syndicat du Dadou

**Autres :** CC du Montredonnais et des Vals et Plateaux des Monts Lacaune, DDAF, Espaces Naturels Midi-Pyrénées, DIREN, ARPE, Arbres et Paysages, GVA d'Alban, syndicats agricoles, Chambre d'Agriculture, Fédération des pêcheurs, Conseil Supérieur de la Pêche, Syndicat Mixte de Rivières Thoré Agout, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou, AAPPMA

#### Budget :

Temps d'animation fourni par ATASEA, CATER, Syndicat mixte, CCMA, Programmes annuels d'investissement et d'aide (MAE)

## 2. Plan de Développement de Massif forestier et sensibilisation à la gestion forestière durable

Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : 2011

### Contexte et enjeux

La forêt privée des Monts d'Alban est de moins en moins exploitée, faute de gestion forestière due au morcellement (près de 2000 propriétaires), à l'enclavement et aux problèmes de desserte routière. Cela constitue un double enjeu : danger pour la forêt et perte pour l'économie et l'activité locales.

La mobilisation des propriétaires nécessite une forte sensibilisation et une information étendue sur la gestion durable.

### Objectifs

Apporter dans le cadre du Plan de Développement de Massif et en s'appuyant sur le CRPF et ses partenaires locaux, un service adapté aux propriétaires forestiers avec pour objectifs :

1. Identifier des zones forestières intéressantes dans lesquelles existent des possibilités de desserte liées à des voies publiques
2. Faire gérer 2/3 des espaces boisés dans les 10 prochaines années et multiplier par 4 les quantités prélevées de produits forestiers

### Indicateurs

- Nombre de participants aux différentes opérations d'information et de sensibilisation
- Nombres de documents de gestion durable et d'adhésions à PEFC
- Augmentation du nombre de m3 de produits forestiers mobilisés
- Augmentation du nombre de communes impliquées dans la gestion forestière (voirie, travaux d'aménagement, etc.)

### Description - Contenu

- Etablissement concerté d'une carte d'identité forestière des Monts d'Alban prenant en compte les aspects environnementaux
- Sensibilisation des propriétaires à la gestion forestière durable :
  - Diffusion de documents de sensibilisation : guides, code de bonnes pratiques, incitation à la rédaction de Plans Simples de Gestion Volontaire, promotion de la certification PEFC, etc.
  - Organisation et animation de journées de démonstration, visites forestières par secteur, réunions locales
- Séances d'information et/ou formation à la gestion forestière - Encouragement à la rédaction de document de gestion durable
- Encadrement des projets forestiers des propriétaires – Encouragement au regroupement – Appui technique à la mobilisation

**Pilotage :** CRPF Midi-Pyrénées

### Partenaires :

Coopérative forestière FORESTARN, syndicat de propriétaires forestiers et filière bois locale, DDAF, Collectivités,

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
CRPF MIDI-PYRENEES	80 000	Europe et Région	75 000
PARTENAIRES TECHNIQUES	70 000	CRPF, Etat, CG,...	75 000

### 3. Valoriser les ressources forestières et locales

Dates de mise en route

Janvier 2008

#### Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban disposent d'un potentiel très peu exploité de taillis et forêts (36% du territoire). La CCMA a choisi de le valoriser, en partenariat notamment avec le Sud du Pays de l'Albigeois et des Bastides, dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER) visant à :

- Développer la filière bois-énergie (bûches et plaquettes)
- Bâtir un pôle « ossature bois et construction »
- Revaloriser et gérer les espaces forestiers (50%)

#### Objectifs

1. Engager une dynamique économique autour de la valorisation des ressources locales sur les marchés de proximité, notamment le développement du bois énergie et de l'ossature bois
2. Promouvoir les démarches locales de développement durable, qui mobilisent tous les acteurs de la filière bois et privilégient les partenariats entre collectivités et entreprises
3. Fédérer les entreprises et les organismes publics de la filière bois

#### Indicateurs

- Nombre d'entreprises accompagnées par la Chambre des Métiers dans la filière bois
- Nombre de projets des collectivités utilisant du bois dans les constructions ou aménagements
- Nombre de particuliers accompagnés pour des projets de chauffage bois, de bardage ou d'ossature bois

#### Description - Contenu

- Mise en œuvre des actions programmées dans le PER
- Accompagnement par la Chambre des Métiers des entreprises existantes et de tous les opérateurs professionnels pour étudier leurs possibilités de développement
- Engagement des collectivités à utiliser du bois dans les constructions et les aménagements
- Développer la filière plaquettes bois : mise en place de réseaux de chaleur au bois (cf. action n°10), etc.
- Accompagnement technique des particuliers pour l'installation de chauffages bois, de bardages, et d'ossatures bois

**Pilotage :** CCMA et Chambre des Métiers

#### Partenaires :

Pays de l'Albigeois et des Bastides, membres du comité de pilotage du PER (maîtres d'ouvrage d'opérations PER, financeurs, représentants des territoires concernés, Pays, DDAF, etc.)

#### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b> (PER pour mémoire)	1 485 650	<b>Investissements :</b> Etat (PER) :	420 000
		Autre (CG81, CRMP, etc.)	130 675
		Autofinancement	934 975
<b>Fonctionnement :</b> Animation	temps	<b>Fonctionnement :</b> CCMA	temps
		Chambre des Métiers	temps

## 4. Conserver de la terre pour nos enfants

Dates de mise en route

2008

### Contexte et enjeux

Les sols des Monts d'Alban, le plus souvent légers, assez superficiels et toujours avec du relief, sont particulièrement fragiles à l'érosion et aux pollutions chimiques. Certaines techniques culturales font peser des risques sur eux. La percolation est rapide dans ces sols et expose à des teneurs élevées notamment en nitrates les ressources en eau des Monts d'Alban qui alimentent de nombreux captages et le barrage de Rassisse qui alimente 50 000 personnes.

### Objectifs

1. Redonner l'importance qu'elle mérite à la ressource sol, insuffisamment connue, observée, préservée
2. Limiter les labours et les opérations culturales pour réduire les risques d'érosion (mais aussi la consommation d'énergie)
3. Ramener toutes les nappes souterraines à moins de 40 mg de nitrates d'ici 10 ans et éviter toutes teneurs en pesticides

### Indicateurs

- Nombre de stagiaires participant aux formations « bouts de champs »

### Description - Contenu

1. Sensibilisation, formation et appui technique/sol & travaux culturaux
  - Présentation des enjeux et annonces des actions de formations en quelques minutes lors de réunions d'agriculteurs
  - Mise en place de formations de terrain : « bouts de champs »
  - Distribution de plaquettes recensant les enjeux et les conseils
2. Reconstitution du bocage (voir action 7) et bandes enherbées en bordures de routes et petits ruisseaux.
3. Action pilote « ZAP » (zone d'action prioritaire) pour impliquer les agriculteurs et les accompagner dans les changements à opérer
4. Réflexion sur l'avenir de notre ressource « sol et espace » dans le cadre d'un PADD (projet d'aménagement et de développement durables) intercommunal pour la préparation de PLU (plans locaux d'urbanisme)

**Pilotage :** Chambre d'Agriculture du Tarn et CCMA

### Partenaires :

Agence de l'eau, Syndicats et Collectivités distribuant de l'eau, Communes, Arbres et Paysages Tarnais

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b> Animation Communication	temps temps	<b>Fonctionnement :</b> Chambre d'Agriculture CCMA	temps temps

## 5. Préserver la vie du sol et des hommes

### Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : fin 2009

### Contexte et enjeux

Les produits polluants notamment phytosanitaires, utilisés par les particuliers ou pour les espaces collectifs sont sources de pollutions diffuses mais leur impact sur la qualité d'un cours d'eau donné est souvent mal connu. Les enjeux en la matière sont pourtant considérables : il s'agit du bon état chimique et écologique des cours d'eau et de la santé publique sur le territoire.

### Objectifs

Créer une dynamique générale vers la limitation ou la suppression de l'usage des produits phytosanitaires :

1. Connaître la situation des rivières et des usages des collectivités et des particuliers en matière de phytosanitaires
2. Mobiliser et informer les différents acteurs
3. Accompagner le changement des pratiques, en visant notamment la diminution de 50 % des consommations des collectivités.

### Indicateurs

- Évolution des dépenses des communes en produits phytosanitaires
- Nombre de participants aux formations et réunions de sensibilisation
- Nombre de bidons collectés
- Traces de produits phytosanitaires dans les cours d'eau

### Description - Contenu

1. Etat des lieux, identification d'indicateurs et mise en place de suivi :
  - des cours d'eau concernés ou d'un bassin versant pilote (couvert par le contrat de rivière Tarn)
  - des pratiques de traitements phytosanitaires (particuliers, espaces collectifs) : enquête auprès de communes et des revendeurs
2. Information/sensibilisation des particuliers, revendeurs, collectivités, élus, techniciens sur les risques liés aux produits phytosanitaires, et les pratiques raisonnées et les techniques et produits alternatifs
3. Mise en place d'actions locales visant la réduction des masses et de la toxicité des traitements, et adoption des bonnes pratiques :
  - Expérimentation d'une démarche « 0 phyto »
  - Collecte de bidons usagés chez les revendeurs
  - Faisabilité d'un concours ou d'un label sur les bonnes pratiques.

**Pilotage :** CCMA (chef de file), Contrat de rivière Tarn (état des lieux), Pays de l'Albigeois (pratiques), Chambre d'agriculture, SAGE Agout (formation), collectivités (information), revendeurs (collecte bidons)

### Autres Partenaires :

Association des Maires 81, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), CPIE, ...

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Achat d'1 désherbeur thermique	6 000	CCMA et communes	6 000
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
État des lieux	temps	Pays	temps
Diagnostic des pratiques	temps	Contrat de rivières	temps
Animation	temps	Assoc. des maires, CNFPT, CPIE	temps
Formation	temps	CCMA	temps

## 6. Promouvoir une gestion économe de l'eau

### Dates de mise en route

Mi 2008 – Fin prévue 2013

### Contexte et enjeux

Les ressources en eau sont omniprésentes aux Monts d'Alban, mais elles sont superficielles et fragilisées par la sécheresse. La gestion quantitative de cette ressource constitue un enjeu essentiel qui dépasse les limites du territoire, dont l'importance est soulignée par les évolutions climatiques (augmentation de la fréquence des périodes de sécheresse, déficit en eau).

### Objectifs

1. Diminuer les consommations d'eau (économies d'eau) des différents usagers (particuliers, collectivités, professionnels, agriculteurs) et améliorer l'efficacité des réseaux d'AEP (alimentation en eau potable)
2. Développer des stockages d'eau circulante à usage domestique (toitures) et professionnels ou collectifs (petites retenues),
3. Ajuster la pression des prélèvements sur les ressources fragiles

### Indicateurs

- Évolution des prélèvements et des consommations d'eau
- Nombre de participants aux réunions de sensibilisation / information / formation
- Nombre d'installations de récupération des eaux pluviales sur le territoire

### Description - Contenu

1. Etat des lieux des consommations des différents usagers à partir des données disponibles auprès des acteurs de l'eau
2. Sensibilisation/information/formation des usagers (particuliers, collectivités, agriculteurs, acteurs de l'urbanisme) sur le caractère précieux de l'eau, sa gestion et les gestes pour l'économiser
3. Diminution et ajustement des prélèvements sur les ressources fragiles et constitution de stockages alternatifs :
  - Réserve de certaines ressources pour les usages prioritaires
  - Collecte des eaux de pluie, pour limiter la consommation d'eau potable aux usages nobles
  - Encouragement et encadrement du développement, selon les conclusions du PGE du Tarn, de citernes individuelles et/ou petites retenues collinaires.

### Pilotage : CCMA

### Partenaires :

Contrat de rivière Tarn, SAGE Agout, DDAF, Agence de l'eau, Pays de l'Albigeois et des Bastides, Association des maires 81, CNFPT, CPIE, ARPE, Chambre d'Agriculture, syndicats AEP/sociétés fermières, ...

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
État des lieux	temps	Contrat de rivière Tarn	5 000
Animation	temps	SAGE Agout	temps
Formation	temps	CCMA, Pays, Assoc. des maires,	
Interventions pédagogiques	5 000	CNFPT, CPIE, ARPE, Cd'Agri., Syndicats AEP	

## 7. Sauvegarder et restaurer le bocage

### Dates de mise en route

Automne 2007 – Fin prévue : 2012

### Contexte et enjeux

Une majeure partie du bocage sur les plateaux des Monts d'Alban a disparu en 50 ans. Les problèmes actuels de vent, sécheresse, érosion viennent rappeler les enjeux liés au bocage : réduction des méfaits du vent sur les cultures et les animaux ; production de bois de chauffage ; développement de la biodiversité ; harmonie paysagère des plateaux et intégration des bâtiments agricoles et nouvelles constructions ; réappropriation d'un patrimoine traditionnel.

### Objectifs

1. Conserver le patrimoine bocager existant
2. Réajuster la trame bocagère sur les plateaux en 10 ans
3. Mobiliser l'ensemble de la population, en commençant par les enfants, pour mettre en œuvre les travaux d'entretien et de replantation avec pour objectif que 50% des aménagements soient réalisés avec des essences locales

### Indicateurs

- Nombre de personnes sensibilisées (présence aux réunions d'information + nombre de brochures diffusées)
- Nombre de plants (ou mètres linéaires) plantés.

### Description - Contenu

1. Sensibilisation et accompagnement
  - Etude sur l'état du bocage, préalable à un plan de gestion du bocage à intégrer à un PLU intercommunal, et identification de sites
  - Réalisation et diffusion d'une petite brochure sur la haie champêtre
  - Réunions d'information sur haies champêtres et arbres isolés
  - Animation pédagogique dans le cadre du Réseau des Ecoles Rurales
2. Plantation (15 km de haies champêtres en 5 ans)
  - Mise à disposition des collectivités de plants locaux champêtres (2000 plants pour la première campagne)
  - Programme annuel d'Arbres et Paysages Tarnais
3. Entretien du bocage : inviter les CUMA ou entreprises à acheter un lamier en vue de prestations de services aux communes et à la CCMA

**Pilotage :** Arbres et Paysages Tarnais (sensibilisation, plantation) et CCMA (étude, animation RER, lamier)

**Partenaires :** ATASEA, CPIE, Communes

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
-édition et diffusion brochure	1 000	-Région (30 %), Arbres Paysages	1 000
-programme plantation	79 100	-Région, CG, Fédération des chasseurs, propriétaires	66 100
-programme réhabilitation bocage (achat lamier)	15 000	- communes et CCMA	13 000
		- partenaire(s) à définir	15 000
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
-conception brochure	1 000	-CCMA	3 350
-ingénierie plantation	15 750	-Région, Département, Europe	13 400
-Volet étude	16 400		

## 8. « Mobilisation générale » pour les économies d'énergies

Dates de mise en route  
2009

### Contexte et enjeux

Les économies d'énergie dans l'habitat ont une finalité environnementale en limitant les émissions de gaz à effet de serre (habitat 2<sup>ème</sup> émetteur après les transports), et sociale en réduisant la facture d'énergie des ménages, notamment ceux à faible revenus. La mise en place d'une Agence Locale pour l'Energie (ALE) en 2008 sur le département est l'occasion pour la CCMA de conduire une politique volontariste dans ce domaine.

### Objectifs

1. Sensibiliser et accompagner les habitants pour réaliser des économies d'énergie
2. Impliquer les collectivités dans la maîtrise de leur demande énergétique : réduction de 20 à 30% de leur consommation en 5 ans

### Indicateurs

- Nombre d'ampoules basse consommation distribuées et installées,
- Nombre d'équipements publics ayant fait l'objet d'une étude énergétique.

### Description - Contenu

1. Incitation (grand public, prescripteurs) aux économies d'énergie :
  - Sensibilisation lors des animations/réunions sur le territoire
  - Permanences et aides de l'ALE aux projets sur le territoire
2. Réduction des consommations d'énergies des collectivités
  - Relais des actions menées par le Pays de l'Albigeois et des Bastides
  - Incitation aux diagnostics énergétiques des bâtiments communaux
  - Diagnostic énergétique du gymnase du collège
  - Préférence au matériel de classe A dans tous les achats de la CCMA
  - Equipement des véhicules de la CCMA en pneus à basse résistance au roulement, et formation à l'éco-conduite
3. Incitation des particuliers à réaliser des économies d'énergie
  - Distribution d'ampoules basse consommation
  - Prise en charge de diagnostics individuels d'isolation avant travaux

**Pilotage :** CCMA

**Partenaires :** Communes, Pays de l'Albigeois et des Bastides, future Agence Locale de l'Energie

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
<b>Investissements :</b> Ampoules basse consommation	750	<b>Investissements :</b> CCMA	750
<b>Fonctionnement :</b> Animation Diagnostics d'isolation	temps 10 000	<b>Fonctionnement :</b> CCMA PRELUDE	temps + 3 000 7 000

## 9. Rendre le territoire énergétiquement autonome (énergies renouvelables et énergies locales)

Dates de mise en route  
Septembre 2007

### Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban sont propices au développement des énergies solaire et éolienne : insolation entre 2200 et 2400 heures/an, vents d'est en ouest identiques à ceux de l'Aveyron. Avec 36% du territoire couvert par les forêts et le reste par l'agriculture, le potentiel de développement des filières bois-énergie et biomasse est important, et la CCMA s'est déjà impliquée dans un Pôle d'Excellence Rurale pour la valorisation des ressources forestières locales.

### Objectifs

1. Se doter des outils de programmation publique (Zones de Développement de l'Eolien, Plan de Développement Massif, etc.) pour développer des énergies renouvelables (ENR)
2. Inciter tous les acteurs du bâtiment à obtenir les certifications liées aux ENR
3. Promouvoir et accompagner la production et l'utilisation des ENR
4. Engager la collectivité dans la production et l'utilisation des ENR

### Indicateurs

- m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermique et photovoltaïque installés
- Consommation théorique de bois des installations de chaleur au bois (bois bûche et plaquettes)
- Capacités installées en éolien (grand ou petit)

### Description - Contenu

1. Outils permettant le développement des ENR : création d'une ZDE intercommunale ; formations Qualisol, QualiPV et Qualibois
2. Information et sensibilisation : promotion des ENR auprès du public lors des manifestations locales, de l'opération « plaquettes bois » de la fédération départementale des CUMA
3. Accompagnement de projets et engagement de la CCMA
  - Actions 2 et 3 de l'Agenda 21 pour la structuration d'une filière bois
  - Opérations ENR groupées dans les bâtiments professionnels,
  - Réseaux de chaleur au bois sur le bâti communal et intercommunal,
  - Etude systématique sur les ENR pour les bâtiments de la CCMA,
  - Faisabilité d'une unité de méthanisation en amont de l'unité de compostage prévue sur le territoire ou dans le secteur agricole,
  - Etude des possibilités de valoriser l'énergie hydraulique

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** ARPE, Chambre d'Agriculture, Jeunes Agriculteurs, GVA ou CUMA, Chambre des Métiers, Communes, Espace Info Energie, future Agence Locale de l'Energie, CC des 7 Vallons, CC du Pays Saint Serninois.

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement</i>	Euros
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
ZDE	30 000	PRELUDE	15 000
Animation	temps	Région, Département CCMA, CC7V, CCPSS	4 500 temps + 10 500

## Axe 2 : Créer durablement de la valeur économique et sociale

Dans le cadre des six orientations choisies pour créer durablement de la valeur économique et sociale aux Monts d'Alban, dix actions ont été retenues pour le premier programme d'actions de l'Agenda 21.

Orientations	Actions du premier programme d'actions de l'Agenda 21
2.7. Consolider l'agriculture et mieux reconnaître sa multifonctionnalité, par l'accompagnement des choix des modes de production et de consommation	10. A la rencontre de l'agriculture
	11. Installation de jeunes agriculteurs et lutte contre la déprise agricole (politique foncière et d'installation)
	12. Transformation et valorisation des matières premières agricoles locales
	13. Limitation des intrants dans l'agriculture
2.1. Créer de nouvelles activités et de nouveaux emplois en valorisant les matières premières locales, les savoir-faire ou les entreprises du territoire et les marchés de proximité	14. Entreprendre dans les Monts d'Alban
2.8. Encourager un tourisme respectueux de la vie locale et de l'environnement permettant de faire connaître nos activités, notre territoire et notre qualité de vie	15. Mettre en place une signalétique touristique
	16. Aménagements touristiques et de loisirs
2.9. Se doter d'une stratégie territoriale en faveur de l'emploi : favoriser l'accès à l'emploi, développer les compétences et la formation sur le territoire	17. Antenne locale de la Maison emploi formation de l'Albigeois
2.2. Promouvoir l'image des Monts d'Alban et une économie solidaire de territoire pour renforcer la vitalité économique et attirer des investisseurs, des partenaires technologiques, des habitants, etc.	18. Consommer local : pour une économie solidaire des Monts d'Alban
2.3. Encourager les acteurs économiques à s'engager dans des démarches de développement durable	19. Entreprises et environnement

## 10. A la rencontre de l'agriculture

Dates de mise en route

Printemps 2009

### Contexte et enjeux

L'agriculture a un rôle primordial sur les Monts d'Alban : premier créateur de richesse et d'emplois, elle contribue à l'entretien des paysages, atouts importants pour les habitants et les visiteurs. Pourtant, l'image des agriculteurs ne reflète pas ce rôle primordial. Ceci est dû à sa méconnaissance par le public et, en partie, à des conflits d'usages ou de voisinage.

### Objectifs

1. Faire connaître et valoriser le métier d'agriculteur
2. Favoriser la consommation de produits locaux
3. Impliquer le monde agricole dans l'ensemble des actions de promotion du territoire et/ou de sensibilisation des jeunes

### Indicateurs

- Nombre de professionnels organisant des visites du type "Bienvenue à la Ferme"
- Nombre d'articles dans la presse, radio, télévision...
- Nombre d'interventions d'agriculteurs en milieu scolaire

### Description - Contenu

- Réalisation de reportages vidéo/photo et production de textes sur le métier d'agriculteur
- Promotion d'opérations portes ouvertes : visite d'une ou plusieurs journées sur le réseau « Bienvenue à la ferme »
- Encouragement/ aide aux agriculteurs pour présenter leur profession en milieu scolaire (contact avec les enseignants et le RER)
- Communication sur le métier d'agriculteur auprès des habitants et des touristes par le biais du bulletin et du site Internet de la CCMA, d'expositions, etc.
- Promotion des activités et des produits liés à l'agriculture (par ex animations ouvertes au grand public)
- Association des agriculteurs aux actions de promotion du territoire

**Pilotage :** Chambre d'Agriculture, CCMA

### Partenaires :

Association Tarnaise de Tourisme en Espace Rural (ATTER), CDT 81, ...

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation	temps	ATTER	temps
Communication	temps	Chambre d'Agriculture du Tarn	temps
Stagiaire	2 000	CCMA	temps
			+ 2 000

## 11. Installation de jeunes agriculteurs et lutte contre la déprise agricole (politique foncière et d'installation)

Dates de mise en route  
2009 – Fin prévue : 2013

### Contexte et enjeux

Déprise agricole et installation de jeunes agriculteurs sont liées. L'accélération de la déprise agricole et la grande difficulté pour les exploitations familiales de financer leur transmission menacent l'agriculture sur les Monts d'Alban.

### Objectifs

Impliquer les collectivités et les Organisations Professionnelles Agricoles dans une politique foncière et d'installation :

1. Préserver le foncier agricole et faciliter le regroupement parcellaire
2. Constituer des réserves foncières, des bâtiments agricoles relais et faciliter les logements pour les agriculteurs
3. Encourager les regroupements d'exploitations pour être moins esclave de l'élevage

### Indicateurs

- Nombre de dossiers réalisés pour le regroupement parcellaire
- Nombre de cédants reçus en journées d'information à l'accueil d'un associé en société
- Nombre de formation des cédants à l'accueil d'un associé / nombre de cédants reçus
- Taux de participation aux journées cédants-repreneurs

### Description - Contenu

1. Foncier agricole et regroupement parcellaire : animation locale pour identifier les sites potentiels d'installation
2. Réserves foncières, bâtiments agricoles relais et logements : implication des collectivités et de la SAFER pour mobiliser le foncier (sièges d'exploitation et terrains) et faciliter le logement (locatif, ...)
3. Regroupements d'exploitations pour être moins esclave de l'élevage - inscription dans les démarches départementales de :
  - 3.1 Promotion de l'agriculture de groupe :
    - Volet promotion des installations en société : bulletins d'offres, guide spécifique, journées d'information à l'accueil d'un associé
    - Volet appui à l'installation sociétaire : formations, rencontres
  - 3.2 Mise en relation cédants-repreneurs : organisation de rencontres entre candidats à l'installation et cédants inscrits au RDI (Répertoire Départemental à l'installation)

**Pilotage :** CCMA et ADASEA

**Partenaires :** ATASEA (coordination et animation), Jeunes agriculteurs, SAFALT, Chambre d'Agriculture, Association Tarnaise pour une Agriculture de Groupe (ATAG)

### Budget année 1 :

<u>Première évaluation du coût</u>	<b>Euros</b>	<u>Plan de financement proposé</u>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
1 :	f(D <sup>de</sup> )	1 : Conseil général	f(D <sup>de</sup> )
3.1 : 3 jours X 2 sessions sur les 6 ans (2 j de préparation 1 j de réalisation) + bulletin d'offres sociétaires (1/an pendant 6 ans)	2 700	3 : Cofinancement Europe / Etat / Région en cours de négociation (subvention Massif central)	6 600
3.2 : 3 jours X 2 sessions en 6 ans (2 j préparation 1 j réalisation)	1 200		
	2 700		

## 12. Transformation et valorisation des matières premières agricoles locales

Dates de mise en route  
Printemps 2009

### Contexte et enjeux

Avec le développement des marchés de proximité, des circuits courts, de la demande des produits bio ou raisonnés, de l'accroissement prévisible des aliments « végétaux », l'agriculture des Monts d'Alban a une nouvelle carte à jouer.

L'adaptation de l'offre locale à ces nouvelles attentes peut permettre de conforter le secteur agricole, notamment les jeunes agriculteurs, grâce à la diversification des activités et la réappropriation d'une partie de la valeur ajoutée générée par l'industrie agroalimentaire hors du territoire.

### Objectifs

1. Favoriser l'abattage et la transformation des produits à proximité des lieux de production
2. Apporter un appui technico économique et une aide à la concrétisation d'un projet
3. Favoriser les échanges entre producteurs et commerçants,
4. Expérimenter et adapter de nouvelles productions végétales.

### Indicateurs

- Nombre de producteurs nouveaux dans ce type de démarche et de commerçants artisans qui jouent le jeu
- Évolution de la valeur ajoutée des agriculteurs volontaires
- Nombre de projets innovants lancés

### Description - Contenu

1. Abattage et transformation : mise en place d'abattoirs et ateliers de transformation individuels ou collectifs (enquêtes et réunions)
2. Appui technico-économique
  - Réception des porteurs de projet et suivi jusqu'à leur installation
  - Sélection de projets innovants applicables sur les Monts d'Alban et présentation de ces projets aux agriculteurs locaux
  - Expérimentation/adoption d'activités végétales (pommes de terre, crucifères, protéagineux, maraichage, ..) et fruitières (pommiers hautes tiges) pour les marchés locaux ou la transformation (jus de fruits), en lien avec un conservatoire des espèces et variétés
  - Soutien aux projets d'agriculture biologique ou raisonnée
3. Mise en relation entre commerçants, artisans et producteurs : réunions de mise en relation (en lien avec l'action 18)

**Pilotage :** Chambre d'Agriculture

**Partenaires :** CCMA, Chambre des Métiers, Chambre du Commerce et de l'Industrie

### Budget :

<u>Première évaluation du coût</u>	<b>Euros</b>	<u>Plan de financement proposé</u>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation	temps	Chambres consulaires	temps
Expertise	temps	CCMA	temps
Communication	temps		

## 13. Limitation des intrants dans l'agriculture

Dates de mise en route

Janvier 2008

### Contexte et enjeux

La question environnementale est un vecteur d'économies pour l'entreprise lorsqu'elle amène une réduction des intrants ou la valorisation optimale des matières organiques. Mais elle est surtout un thème incontournable pour la survie/ santé des exploitations compte tenu de l'évolution des réglementations, l'augmentation du nombre d'aides soumises à l'éco-conditionnalité et les changements climatiques qui commencent à avoir un impact sur les productions.

### Objectifs

1. Identifier les marges de progrès sur l'exploitation
2. Améliorer la fertilisation et optimiser l'emploi des « engrais de ferme »,
3. Limiter l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement par la gestion des déchets,
4. Limiter la consommation d'eau,
5. Engager une réflexion sur l'efficacité des différents systèmes d'exploitation.

### Indicateurs

- Nombre de participants aux formations
- Quantité de déchets collectés, par type de déchet

### Description - Contenu

1. Formations sur l'analyse et la comparaison de critères technico-économiques tels que la marge brute ou les coûts alimentaires
2. Formations sur la gestion et l'optimisation de la fertilisation minérale et organique. Organisation de réunions « bout de champ » sur la fertilisation et de l'utilisation des produits phytosanitaires
3. Soutien des actions déjà conduites sur la CCMA avec l'implication des négoce et coopératives pour la récupération des déchets agricoles : Produits phytosanitaires non utilisés (PPNU) ; bidons vides de produits phytosanitaires (OCABIDON) – lien avec l'action 6 ; bâches d'ensilage et sacs d'engrais ; médicaments vétérinaires périmés - étude sur les moyens de pérenniser le tri des médicaments périmés et communication sur le service
4. Accompagnement irrigation raisonnée et diffusion de bulletin d'irrigation.

**Pilotage :** Chambre d'Agriculture, Fédération départementale des CUMA (FDCUMA), GVA d'Alban

**Partenaires :** CCMA

### Budget :

<u>Première évaluation du coût</u>	<b>Euros</b>	<u>Plan de financement proposé</u>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animations	temps	Chambre d'Agriculture	temps
Formations	temps	FDCUMA	temps
		GVA d'Alban	temps
		CCMA	temps

## 14. Entreprendre dans les Monts d'Alban

Dates de mise en route

Septembre 2007 – Action permanente

### Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban possèdent un fort dynamisme économique, comme le montre les 24 créations ou reprises d'entreprises survenues depuis la fermeture de la SOGEREM en 2006, ou les 72 entreprises artisanales. Le territoire souffre toutefois d'un vieillissement des chefs d'entreprise : 30% des structures risquent de fermer d'ici 10 ans, faute de renouvellement. Sur 13 immatriculations en 2006, 1 seule est une reprise d'entreprise.

### Objectifs

1. Faciliter la reprise et la transmission des entreprises (objectif : 80% de transmissions)
2. Développer l'activité des entreprises et l'accueil des nouveaux projets, en proposant notamment une offre d'immobilier d'entreprises sur les Monts d'Alban
3. Accompagner tous les projets de développement ou de création par la CCMA, en renforçant son rôle d'interface ou de relais.

### Indicateurs

- Nombre de permanences ou de rendez-vous des chambres consulaires sur les Monts d'Alban
- Nombre d'entreprises suivies par la CCMA
- Nombre de projets immobiliers portés par la CCMA

### Description - Contenu

1. Faciliter l'intervention des Chambres consulaires et organismes professionnels pour la reprise et transmission d'entreprises : permanences ou rendez-vous sur les Monts d'Alban ; montage et coordination des projets par la CCMA ; appui technique/suivi des entreprises ; sensibilisation/mobilisation des chefs d'entreprises à la reprise-transmission ; accompagnement des acquéreurs et cédants.
2. Création d'une plateforme relais sur les Monts d'Alban pour informer au niveau local et mobiliser les partenaires (« visite », « Petits déjeuners du Dolmen ») et pour accueillir et suivre tous les porteurs de projets locaux (interface avec organismes spécialisés),
3. Poursuite de l'aide aux investissements immobiliers d'entreprises : portage de projets immobiliers (atelier relais, VEFA,...); programmes annuels d'accès routiers ou d'infrastructures liées à la communication ou à l'insertion paysagère, pour de nouveaux bâtiments professionnels ;
4. Acquisition foncière et aménagements pour extension future de la ZA du Dolmen et améliorations qualitatives.

**Pilotage :** CCMA

**Partenaires :** Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI), Chambre des Métiers (CdM)

### Budget :

<u>Première évaluation du coût</u>	<u>Euros</u>	<u>Plan de financement proposé</u>	<u>Euros</u>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Immobilier d'entreprises	350 000	État, Région, Département	40 %
Acquisition de foncier	620 000	État, Région, Département	60 %
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation	temps	CCMA	temps
Accompagnement et suivi des entreprises	temps	CCI CdM	temps temps

## 15. Mettre en place une signalétique touristique

### Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : juin 2010

### Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban sont à la charnière entre des territoires de montagne, Monts de Lacaune, Grands Causses, et la plaine et les coteaux de l'Albigeois et du Tarn. Ils sont appelés à répondre de plus en plus aux besoins d'espaces de loisir et de ressourcement des populations urbaines avoisinantes.

Situé sur un axe touristique majeur (Toulouse – Millau), ils bénéficient d'un flux important de passage mais peu valorisé.

### Objectifs

1. Identifier le territoire sur l'axe Toulouse – Millau, en « marquant » les 2 entrées
2. Faciliter la visite et la découverte des Monts d'Alban par un fléchage informatif et des itinéraires et sites remarquables

### Indicateurs

- Nombre de panneaux installés : entrées du territoire, destinations (circuits ou sites remarquables), informations locales
- Fréquentation touristique (observatoire Comité Départemental du Tourisme-CDT/CRT)

### Description - Contenu

- Mise en place de deux panneaux de « Bienvenue dans les Monts d'Alban » et d'information ou de cartes de découverte au niveau du Fraysse et de la Trivalle, pour marquer les entrées du territoire
- Créer une signalétique « harmonisée » des principales destinations touristiques pour faciliter les circuits de visite du territoire ainsi que l'accès à des points de vue et sites remarquables : points nature, produits fermiers et locaux, restauration, hébergements, loisirs et départs de randonnées, ... (en liaison avec l'action 17 et en s'appuyant sur la charte de signalisation touristique du département du Tarn)

**Pilotage :** CCMA avec le Comité Départemental du Tourisme du Tarn

**Partenaires :** Conseil Général du Tarn, Conseil Régional et Comité Régional du Tourisme (CRT) de Midi-Pyrénées, syndicats d'Initiatives, professionnels locaux du tourisme

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Panneaux signalétiques	22 000	CG, CR, CCMA	6 600 15 400
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
étude signalisation touristique	temps	CDT avec appui local du Syndicat d'initiatives	temps

## 16. Aménagements touristiques et de loisirs

### Dates de mise en route

Septembre 2007 – Fin prévue : 2012

### Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban ne disposent pas d'un grand site touristique, mais d'une infinité d'éléments patrimoniaux, paysagers et économiques qui en font un territoire attachant et authentique. Ses principaux atouts sont toutefois mal valorisés. Pour un développement touristique durable, en harmonie avec les activités permanentes et les espaces naturels, la CCMA doit mettre en valeur une offre élargie d'activités touristiques accessibles au plus grand nombre et facilitant la promotion des activités du territoire.

### Objectifs

1. Accroître l'offre en circuits de randonnée : 50% de sentiers en plus
2. Permettre l'accès du plus grand nombre (y compris handicapés) à la nature et sensibiliser à sa préservation : une vingtaine de sites gratuits « la nature vous accueille » aménagés en 5 ans
3. Valoriser le patrimoine historique et culturel, notamment le passé minier : un circuit autour des carrières et mines de « fluorine »
4. Impliquer les entreprises (visites, ventes produits locaux) dans les activités touristiques : 15 entreprises impliquées.

### Indicateurs

- Kilométrage de circuits de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIRP)
- Nombre de sites aménagés « la nature vous accueille »
- Nombre d'entreprises impliquées dans les réseaux touristiques
- Nombres de nuitées et de visiteurs (CDT-CRT)

### Description - Contenu

1. Développement de sentiers et équipements de randonnée : état des lieux (circuits, gîtes de groupe), plan intercommunal, aménagement de nouveaux sentiers balisés autour/entre les villages, centre d'accueil-information à Saint-André, création de 2 ou 3 gîtes d'étape
2. Création du réseau « la nature vous accueille » : identification des sites potentiels, mise en place de 4- 5 sites par an (lieu de stationnement + espace naturel ouvert au public de 200 à 10 000m<sup>2</sup>)
3. Valorisation du patrimoine historique : « route des mineurs » (lac de Rassisse - St Jean de Jeannes), circuits et petit musée autour des mégalithes de Miolles, valorisation des églises de caractère, ...
4. Implication des acteurs économiques : identification/mobilisation des entreprises, mise en place d'une signalétique
5. Promotion : diffusion des circuits de découverte des Monts d'Alban, documentation et reportages, circuits en vélo ou en bus

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Syndicat d'Initiative, Comité Départemental du Tourisme du Tarn, CPIE du Pays Tarnais, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Tarn, Conseil Général du Tarn

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Aménagement réseau « la nature vous accueille » et circuits randonnée	50 000	CR, CG, CCMA, Communes	15 000 10 000 25 000
<b>Etudes et Fonctionnement :</b>		<b>Etudes et Fonctionnement :</b>	
Etats des lieux (stagiaires)	7 000	CG,	6 600
Animation	temps	CCMA	15 400+
Plan de randonnée et sentier d'interprétation pédagogique	15 000	CDT, Pays, Syndicat d'initiatives	temps temps

## 17. Antenne locale de la Maison emploi formation de l'Albigeois

### Dates de mise en route

Mi-2008 – Activité permanente

### Contexte et enjeux

De nombreux habitants des Monts d'Alban sont sans emploi et les jeunes quittent le territoire pour tenter leur chance en ville. En outre, la quinzaine d'entreprises créées suite à la fermeture de la SOGEREM nécessitent accompagnement. La Maison commune emploi formation de l'Albigeois et des Bastides mise en place en 2008 à Albi est éloignée : les coûts de déplacement depuis les Monts d'Alban sont pénalisants, notamment pour les plus faibles revenus.

### Objectifs

1. Créer sur Alban une antenne de la Maison commune emploi formation de l'Albigeois et des Bastides
2. Disposer d'une salle de vidéoconférence dans les locaux de la CCMA pour faciliter la formation

### Indicateurs

- Nombre de personnes suivies par l'antenne de la Maison commune emploi formation d'Alban
- Nombre de formations réalisées grâce à la salle de vidéoconférence

### Description - Contenu

- Diagnostic des besoins des entreprises, et des attentes et situations des personnes (études, enquêtes et rencontres)
- Permanences assurées par du personnel qualifié : réponses aux besoins des entreprises, accueil et information des salariés, publication locale des offres d'emploi, aide au montage de plans de formation, accompagnement et suivi dans la recherche d'emploi, etc.
- Compléments de formation réalisés dans les Monts d'Alban pour répondre aux besoins spécifiques d'entreprises ou de salariés, et procédures d'accompagnement personnalisées (tutorat et accompagnement par la formation) en prenant notamment appui sur les outils de vidéoconférence, etc.

**Pilotage :** Maison Commune Emploi Formation de l'Albigeois et des Bastides

**Partenaires :** CCMA, ADEFPAT (Association pour le développement par la formation des projets, acteurs et territoires)

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b> Equipement salle vidéoconférence	15 000	<b>Investissements :</b> Maison emploi formation & CCMA	15 000
<b>Fonctionnement :</b> Mise à disposition de locaux		<b>Fonctionnement :</b> CCMA	

## 18. Consommer local : pour une économie solidaire des Monts d'Alban

Dates de mise en route

2008 – Action permanente

### Contexte et enjeux

Grâce à la solidarité économique instaurée, la plupart des entreprises des Monts d'Alban se sont développées autour des marchés locaux avec des produits répondant aux habitudes locales. La notoriété de ces produits, la tradition du bien vivre et de la convivialité ont conféré au territoire une excellente image de marque. C'est un atout essentiel pour le développement durable, mais menacé par la concurrence commerciale des villes, des centres commerciaux et l'individualisme croissant.

### Objectifs

1. Accroître la valeur ajoutée des matières premières locales
2. Renforcer cohésion et solidarité entre tous les acteurs et habitants du territoire (réponse adaptée aux besoins, communauté d'intérêt, fierté d'appartenir à un même territoire)
3. Améliorer la lisibilité des produits des Monts d'Alban et accroître leur place dans le commerce local
4. Limiter l'évasion commerciale et conforter les commerces de proximité (maintenir ou accroître les chiffres d'affaire cumulés)

### Indicateurs

- Nombre de journées d'animations mises en place autour du concept « Alban Terroir Gourmand » ou « produits des Monts d'Alban »
- Nombre de communications des médias locaux ou départementaux sur les produits, entreprises ou activités des Monts d'Alban
- Nombre de dossier Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA)
- Nombre de points de vente de produits locaux

### Description - Contenu

1. Sensibilisation, explication, communication : actions auprès des scolaires ; réactivation de la démarche « Alban Terroir Gourmand » ; promotion des entreprises locales (revues, Internet) ; outils et plans de communication ; rapprochement avec « Slow Food »
2. Promotion des produits locaux : marque collective ; journées portes ouvertes en entreprise ; foires et animations autour des produits du terroir ; signalétique et promotion des points de vente producteurs ; participation à des salons ou manifestations extérieurs au territoire
3. Modernisation des commerces, services et artisans : relais de l'action « OMPCA » ; recherche d'aide au maintien des tournées ; etc.
4. Organisation de la distribution : rayons dans les commerces locaux ; circuits courts ; équipements pour faciliter la présence dans les foires
5. Exemplarité : préférence locale dans les achats des collectivités et des associations ; produits locaux dans les manifestations (apéritifs,...)

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Association « Alban Terroir Gourmand », association Slow Food France, producteurs locaux et leurs associations ou groupements, GVA, CIVAM, ADES Sidobre-Monts Lacaune, Pays de l'Albigeois et des Bastides, Communes, Chambres consulaires (CA, CCI, CM), vie associative locale

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Organisation manifestation et matériel de promotion	15 000	CCMA	4 500 + temps
Animation	temps	Chambre d'Agriculture CG, Région (économie solidaire)	temps 10 500

## 19. Entreprise et environnement

### Dates de mise en route

Juillet 2007 – Fin prévue : fin 2009

### Contexte et enjeux

Une véritable dynamique développement durable passe par l'implication de tous les acteurs. Les entreprises de la zone d'activités (ZA) du Dolmen constituent un groupe pertinent pour une démarche concertée avec la CCMA qui gère des espaces publics de la zone. Quelques unes sont intéressées par une certification environnementale (ISO 14000), d'autres souhaitent effectuer un diagnostic environnemental ou engager une démarche plus simple.

### Objectifs

1. Mettre en place un partenariat entre CCMA et entreprises pour la gestion de la ZA, notamment en matière d'environnement
2. Engager 2/3 des entreprises dans une démarche d'amélioration continue sur le plan environnemental (ISO 14000, autres)
3. Adopter une Charte environnementale et de gestion concertée de la ZA, qui limite les impacts environnementaux et renforce l'attractivité des Monts d'Alban

### Indicateurs

- Entreprises ayant engagé un pré-diagnostic environnemental
- Entreprises engagées dans une certification ISO 14000
- Nombre d'entreprises ayant signé la Charte environnementale et de gestion concertée de la Zone d'Activités du Dolmen

### Description - Contenu

- Enquête auprès des entreprises de la ZA du Dolmen pour recueillir leur perception de la zone ainsi que leurs besoins en termes d'accompagnement environnemental et économique
- Approfondir les démarches environnementales des entreprises : pré-diagnostic (avec le concours de la CCI) et de diagnostics par un bureau d'étude (sélection concertée d'un bureau d'étude commun).
- Accompagnement technique et administratif de la mise en place d'outils simples de gestion environnementale ou d'engagements dans une certification ISO 14 000
- Préparation (avec l'appui du bureau d'études et des techniciens qui réalisent pré-diagnostic et diagnostics) d'une Charte environnementale et de gestion concertée de la ZA, en renforçant notamment l'animation et les rencontres entre les entreprises

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** ARPE, Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Albi, entreprises de la Zone d'Activités du Dolmen

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Pré diagnostics	temps	PRELUDE	35 500
Diagnostics	40 000	Entreprises (Diag)	12 000
Charte de qualité environnementale de la ZA	15 000	CCMA (Charte + animation)	7 500 + temps
Animation	temps	ARPE	temps
		CCI	temps

### Axe 3 : Renforcer pour tous l'attractivité du territoire et sa bonne gouvernance

Dans le cadre des huit orientations choisies pour l'attractivité et la bonne gouvernance des Monts d'Alban, douze actions ont été retenues pour le premier programme d'actions de l'Agenda 21.

Orientations	Actions du premier programme d'actions de l'Agenda 21
3.1. Développer une politique d'urbanisme, de logement et d'accueil de nouveaux résidents, adaptée à la diversité des publics, à leurs rythmes de vie et aux nouvelles exigences environnementale	
3.2. Adapter l'offre de transport à la diversité du territoire et des usages, afin de limiter le handicap d'éloignement et de faible densité des Monts d'Alban	20. Etablir un plan de transports collectifs
3.3. Faire de la culture et du sport des facteurs de vitalité et de développement durable du territoire	21. Améliorer, coordonner et optimiser l'offre de salles communales
3.4. Conforter l'organisation médicale et sanitaire et réduire les inégalités d'accès aux soins et services à la personne	22. Autour de nos racines
3.5. Faciliter l'accès à une éducation et une formation de qualité, adaptées aux différents publics et faciliter les transferts de savoir entre génération	23. Maintien des personnes âgées sur le territoire des Monts d'Alban
3.6. Préserver et renforcer le lien social et l'écocitoyenneté pour qu'on se sente bien dans les Monts d'Alban, et s'appuyer sur les valeurs humaines locales pour développer de nouvelles formes de solidarité	24. Maintenir et améliorer les pôles de professionnels de santé
3.7. Développer avec d'autres territoires des coopérations et des échanges de savoir et de savoir-faire	25. Pérenniser le Réseau des Ecoles Rurales et le centre de ressources du Fraysse
3.8. Développer une culture de bonne gouvernance : information, concertation, participation, partenariat et évaluation	26. Centre Intercommunautaire d'Action Sociale (CIAS)
	27. Mobilier et équipement des associations
	28. Maison des services publics
	29. Organiser l'accueil et la garde des jeunes enfants
	30. Information locale et promotion du territoire
	31. Eco-responsabilité et solidarité exemplaires

## 20. Etablir un plan de transports collectifs

### Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : 2010

### Contexte et enjeux

Les gaz à effet de serre, l'isolement des personnes âgées et la flambée du prix des carburants justifient de développer les transports en commun. Les Monts d'Alban en disposent déjà : lignes régulières de bus, transport à la demande « minicar des Monts d'Alban », transport scolaire, covoiturage « spontané », etc. Mais ils sont insuffisamment coordonnés et mal adaptés. Certains sont méconnus du public. De nouveaux besoins ne sont pas pris en compte (jeunes, loisirs, travail, ...).

### Objectifs

1. Mieux répondre aux besoins des habitants et évaluer régulièrement la qualité des services
2. Valoriser pleinement les moyens de transport en commun existants, les rendre plus polyvalents et redéployer le transport à la demande (TAD) par « minicar »
3. Faire connaître les services
4. Engager une réflexion sur les modes de « transports économes »

### Indicateurs

- Fréquentation du Minicar
- Fréquentation de la ligne départementale
- Nombre de trajets en covoiturage au départ ou à destination de la CCMA
- Taux de satisfaction des usagers

### Description - Contenu

1. Etablissement d'un plan de transports collectifs : audit rapide des moyens existants ; évaluer des besoins des habitants, associations, entreprises, etc. ; évaluation financière ; options de gestion, etc.
2. Réorganisation sur 2 ans sur la base du plan de transports collectifs : ouverture au public de certaines lignes de transport scolaire ; adaptation du TAD (horaires, trajets, accessibilité pour les PMR, navettes pour les jeunes, etc.) ; meilleure valorisation des lignes régulières ; tarif unique et tarif social pour le TAD ;
3. Information des usagers : communication permanente groupée ; relais du dispositif « Covoituron » du Pays de l'Albigeois ; etc.
4. Réflexion sur les modes économes de transport : transports de la ZA du Dolmen ; véhicules multi-usagers électriques, biocarburants, etc. gérés par une collectivité ; accessibilité piétons et vélos ; etc.

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Conseil Général du Tarn (Service transport), Syndicat intercommunal pour l'exploitation du Minicar d'Alban, entreprises locales de transport (Transports Suau, Alban Ambulances, transporteurs scolaires, etc.), Pays de l'Albigeois et des Bastides

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Audit,	temps	CCMA	4 000
Animation	temps	Conseil Général	4 000
Etude (stagiaire Master 6 mois)	5 000		
Communication	3 000		

## 21. Améliorer, coordonner et optimiser l'offre de salles communales

Dates de mise en route  
2009

### Contexte et enjeux

Les habitants des Monts d'Alban souhaitent pouvoir accéder plus facilement à des espaces collectifs, bien adaptés et proches. Les fêtes et les manifestations théâtrales sont souvent organisées dans des conditions matérielles difficiles. Le territoire est pourtant bien doté en salles communales. Toutes n'offrent pas les mêmes possibilités et les niveaux d'utilisation sont très variables, mais un problème reste posé, celui d'une salle de spectacle de qualité.

### Objectifs

1. Améliorer la réponse aux attentes des habitants et l'utilisation des salles communales en les faisant fonctionner en réseau
2. Compléter les équipements (éventuellement mise aux normes) des salles et partager le matériel
3. Faciliter l'accès à tous les groupes organisés du secteur
4. Réfléchir à l'aménagement de salles de spectacle d'intérêt communautaire

### Indicateurs

- Nombre de journées d'utilisation par an des salles communales
- Nombre d'évènements nouveaux programmés en 2008 et 2009

### Description - Contenu

1. Valorisation des salles communales
  - Bilan technique et d'utilisation des salles
  - Expertise des besoins d'aménagement et préparation de projets d'équipements (notamment à Alban)
  - Assemblée des utilisateurs collectifs pour préciser les attentes
  - Synchronisation plannings et réservations (via site internet CCMA)
2. Disposer de lieux adaptés pour l'organisation de spectacles
  - Recensement des besoins pour des spectacles en salle et des lieux possibles
  - Réflexion avec la mairie d'Alban sur un projet de salle polyvalente
  - Etude d'aménagement de la chapelle du séminaire de Massals et réalisation d'un premier programme de travaux (nettoyage et premiers aménagements sommaires)

**Pilotage :** CCMA

**Partenaires :**

Communes, associations

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Nettoyage et premiers aménagements du séminaire de Massals	30 000	CCMA, CR (fri), CG	18 000 12 000
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation	temps	CCMA	temps + 3 000
Stagiaire	3 000		

## 22. Autour de nos racines

Dates de mise en route  
2010

### Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban abritent une intense activité humaine depuis les temps préhistoriques, et le patrimoine historique et culturel y est important (menhirs, dolmens, chapelles, églises, lieux de pèlerinage, croix, etc.). C'est un territoire de langue d'oc et de convivialité montagnarde, mais la longue tradition festive et la culture orale y sont menacées, avec la disparition des anciennes générations et la montée de l'individualisme et de la culture « commerciale ».

### Objectifs

1. Améliorer la connaissance du patrimoine culturel (traditions, savoirs populaires, etc.) et du petit patrimoine vernaculaire
2. Mobiliser les habitants pour faciliter le recueil d'informations et surtout leur permettre de se réapproprier ce patrimoine
3. Préparer des projets de conservation et mise en valeur
4. Engager quelques actions pour porter à connaissance ou valoriser ce patrimoine : éditions locales, acquisition publications, CD

### Indicateurs

- Nombre de documents publiés
- Nombres d'éléments patrimoniaux, de traditions ou de savoir faire inventoriés

### Description - Contenu

1. Inventaire du patrimoine culturel local sur la base de « veillées autour de nos racines » dans chaque commune et village, complété par des enregistrements (audio, vidéo, photo)
2. Constitution de groupes de projets pour préparer des actions de conservation et de valorisation (lieu de conservation et présentation d'objets, circuit sur le patrimoine minier, conservation d'objets d'arts et traditions populaires, etc.), visant plutôt l'organisation de réseaux de sites liés à la vie locale
3. Diffusion de la connaissance et promotion : publication archéologique de M. Mallet, diffusion d'une centaine de revues sur l'histoire de mines de fluor dans le Tarn, CD d'histoires ou chants locaux, coopération avec les cantons voisins pour faire connaître le patrimoine mégalithique (menhirs, dolmens, statues menhir).

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Association des Familles Rurales, MJC, personnes ressources, DRAC, Conseil Général, Conseil Régional (Service de l'inventaire), associations spécialisées (TALVERA, archéologie, moulins,...)

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Publications	10 000	CCMA	10 000
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation	temps	CCMA	temps

## 23. Maintien des personnes âgées sur le territoire des Monts d'Alban

Dates de mise en route

En cours

### Contexte et enjeux

Face au vieillissement de la population sur son territoire (35 % de la population avait plus de 60 ans en 1999) et afin d'intégrer les projets émergents (Alban, Teillet, Massals, Villeneuve sur Tarn), la CCMA a engagé une réflexion sur une politique globale d'accompagnement de la personne âgée. Côté professions de santé, les Monts d'Alban disposent actuellement d'une bonne couverture, mais à court ou moyen terme le renouvellement des personnes se posera.

### Objectifs

1. Pouvoir maintenir sur le territoire, à domicile ou en établissement spécialisé au plus près de chez eux, la totalité des personnes âgées
2. Se donner la possibilité d'accueillir une trentaine de personnes des territoires riverains pour conforter des pôles d'accueil viables
3. Conforter et « fidéliser » les équipes médicales et sociales.
4. Veiller au bon maillage géographique (autour des 3 pôles) afin d'équilibrer l'offre sur le territoire

### Indicateurs

- Personnes âgées accueillies sur le territoire sur le Communauté de Communes

### Description - Contenu

1. Finalisation de l'étude personnes âgées pour déposer en 2008 les demandes de création d'EHPAD ou d'équipements d'hébergement
2. Préparation et engagement de projets facilitant le maintien à domicile (garde de jour, lits médicalisés, hébergements regroupés, ...)
3. Étude de la possibilité de créer un équipement pour des personnes âgées handicapées
4. Organisation locale des services autour des 3 pôles gérontologiques :
  - Alban : projet d'EHPAD de 60 à 70 lits et pôle médical et paramédical (cf. action n° 23 de l'Agenda 21)
  - Teillet : logements sociaux adaptés aux personnes âgées, antenne de l'EHPAD de Saint-Pierre de Trivisy et renforcement du pôle médico-social
  - Trébas/Villeneuve : autour de l'EHPAD de Trébas

**Pilotage :** Communes d'Alban et Teillet (préparation projets EHPAD), et CCMA (réflexion sur pôles médicaux)

**Partenaires :** Mairie d'Alban, Mairie de Teillet, Syndicat intercommunal gestionnaire des Foyers Logements, Conseil Général du Tarn, DDASS, CRAM

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Études EHPAD	15 000	CG, Europe	12 000
Étude personnes âgées handicapées	5 000	Communes concernées	6 000
		CCMA	2 000
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation et coordination	temps	CCMA	temps

## 24. Maintenir et améliorer les pôles de professionnels de santé

Dates de mise en route  
2009

### Contexte et enjeux

La démographie médicale et paramédicale est aujourd'hui globalement adaptée aux besoins de la population. Néanmoins, des départs à la retraite sont à prévoir et les problèmes déjà rencontrés à Teillet pour renouveler leur médecin incitent à bien anticiper. A noter aussi quelques insuffisances pour les infirmiers libéraux dans certains secteurs mais aussi pour des consultations spécialisées. L'enjeu principal est l'attractivité médicale du territoire.

### Objectifs

1. Maintenir et si possible renforcer l'offre en professionnels de santé en améliorant leurs conditions de travail et d'accueil.
  2. Doter le territoire d'équipements et d'une organisation permettant soit une hospitalisation à domicile soit/et l'accueil de malades en sortie d'hospitalisation.
  3. Elargir les domaines de spécialité en consultations/soins sur place
- NB : ces 3 objectifs limitent en plus les déplacements des malades*

### Indicateurs

- Acceptation d'un projet de maison de santé
- Nombre de consultations ou soins nouveaux,
- Evolution du nombre de professionnels de santé

### Description - Contenu

- Diagnostic : étude, en liaison avec les différents représentants des secteurs médicaux du territoire et les élus, des besoins et des modes d'organisation qui faciliteraient leur activité et rendraient le territoire plus attractif
- Maison de santé : préparation d'un avant projet de maison de santé, intégrant l'accueil matériel des professionnels de santé et l'organisation de l'hospitalisation à domicile, en vue d'une consultation des partenaires administratifs et financiers en cours d'année 2008. Travail à mener en liaison avec les projets d'équipement pour personnes âgées
- Solliciter et faciliter l'ouverture d'une consultation aux enfants par le Centre Médico-Psychologique

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Corps médical et paramédical, Communes et SIVU foyers logements, CPAM, MSA, CAF, DASS, CG, CRMP

### Budget :

<u>Première évaluation du coût</u>	<b>Euros</b>	<u>Plan de financement proposé</u>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b> Construction d'un bâtiment	À définir	<b>Investissements :</b> État, Conseil Régional, Conseil Général	À définir
<b>Fonctionnement :</b> Animation Vacataire ou stagiaire	Temps 3000	<b>Fonctionnement :</b> CCMA	Temps 3000

## 25. Pérenniser le Réseau des Ecoles Rurales et le Centre de ressources du Fraysse

### Dates de mise en route

Automne 2007 -Fin prévue : indéfinie

### Contexte et enjeux

Créé en 1995, le Réseau des Ecoles Rurales (RER) des Monts d'Alban, un des plus anciens de France, regroupe les écoles du territoire. Il s'appuie notamment sur le Centre de ressources scientifiques du Fraysse créé en 2003 (prix « La Main à la pâte » 2005 de l'Académie des sciences). Au-delà de l'apprentissage aux sciences, culture et activités sportives, ces outils permettent un très bon ancrage de l'enseignement, première priorité des collectivités, sur la vie économique et locale des Monts d'Alban.

### Objectifs

1. Consolider et pérenniser le RER et le Centre de ressources en les dotant de personnels et d'une structure juridique stable
2. Harmoniser, solidariser et améliorer le fonctionnement des écoles et le recours aux intervenants extérieurs (CPIE, Graine, etc.)
3. Moderniser les installations collectives du Fraysse
4. Mieux faire connaître le RER et le Centre de ressources et l'ouvrir davantage aux établissements scolaires hors des Monts d'Alban.

### Indicateurs

- Création d'une structure intercommunale autour du RER
- Nombre de journées d'animations extérieures pour les écoles du RER
- Nombre de journées annuelles de fonctionnement du Centre de ressources du Fraysse

### Description - Contenu

1. Mise en place d'une structuration intercommunale plus officielle, en poursuivant la réflexion sur l'EPEP (Etablissement public d'enseignement primaire) : statuts, durée de l'expérimentation, compétences transférées, contributions financières communales, etc.
2. Interventions extérieures dans les écoles : animations (CPIE des Pays Tarnais, Arbres et Paysages 81, etc.) dans le cadre d'un projet sur la connaissance, la protection et la reconstitution du bocage (appel à projet Mairie Conseil et UNCPPIE « Territoires intercommunaux et développement durable »)
3. Modernisation du Centre de ressources du Fraysse : rénovation des cuisines et de la cour extérieure, jeux, informatique, Internet, etc.
4. Communication : journée portes ouvertes, promotion des projets du RER sur le site Internet de la CCMA, reportages presse, etc.

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** RER des Monts d'Alban, écoles et communes du RER, CPIE des Pays Tarnais

### Budget :

<u>Première évaluation du coût</u>	<b>Euros</b>	<u>Plan de financement proposé</u>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Rénovation cuisines du Fraysse	12 000	Europe	20 000
Aménagement locaux et cour	40 000	Etat	4 200
Centre de ressources		CG	15 600
		CCMA	8 000
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation et promotion	temps + 2 000	CCMA	2 000 + temps
		CPIE	temps

## 26. Centre Intercommunautaire d'Action Sociale (CIAS)

### Dates de mise en route

2009 – Action permanente

### Contexte et enjeux

La précarité et la détresse physique et morale gagnent de plus en plus de familles des Monts d'Alban, alors que la solidarité de voisinage et familiale s'estompent. Seules les communes les plus importantes disposent d'un centre d'action sociale, ce qui crée de l'iniquité entre les habitants d'un même bassin de vie. L'enjeu se situe aussi en termes de moyens humains et financiers, et de partenariats avec les associations ou les professionnels de santé.

### Objectifs

1. Se doter d'un outil intercommunal de solidarité sociale
2. Réfléchir à l'échelle du bassin de vie quotidienne aux problèmes de santé, de vieillesse, de relations entre les générations
3. Améliorer la préparation des dossiers d'aide sociale ou d'aide médicale et rechercher des moyens financiers et humains pour répondre à nos besoins
4. Mieux coordonner les actions liées à l'action sociale

### Indicateurs

- Nombre de communes ayant approuvé le projet de CIAS en 2008

### Description - Contenu

- Diagnostic : analyse de l'existant sur chaque commune, des besoins locaux et des « spécificités locales »
- Préparation des statuts et attributions du futur CIAS : mise en place d'un groupe de pilotage, relations avec les services préfectoraux et les autres institutions partenaires, établissement du budget prévisionnel, accompagnement des communes
- Mise en place du CIAS : composition du conseil d'administration (entre 16 et 32 personnes au total)
- Réflexion prospective et suivi annuel des besoins sociaux de l'ensemble de la population (familles, jeunes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite et des personnes en difficulté). Préparation d'un rapport d'analyse sur la base duquel le CIAS mettra en œuvre une action générale et des actions spécifiques.

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Communes, associations (ADMR, Familles Rurales, MJC, etc.), Conseil Général, DDAS, DDJS, CAF, CRAM, éducation nationale

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	Euros	<i>Plan de financement proposé</i>	Euros
Investissements :		Investissements :	
Fonctionnement :		Fonctionnement :	
Animation	temps	CCMA	temps

## 27. Mobilier et équipement des associations

### Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : indéfinie

### Contexte et enjeux

Les Monts d'Alban disposent d'un tissu associatif riche et diversifié, fort de 74 associations qui animent une grande partie de la vie culturelle, sportive et sociale locale. Ces associations disposent de moyens limités et s'appuient d'abord sur le bénévolat, ce qui limite leurs possibilités. Un parc d'équipements collectifs prêté aux associations a toutefois permis d'assurer une vingtaine d'animations annuelles sur les Monts d'Alban et des événements ponctuels.

### Objectifs

1. Maintenir, renouveler et accroître le parc d'équipements collectifs d'animation pour la vie associative et économique
2. Améliorer le système de gestion et la procédure de réservation du matériel d'animation
3. Disposer d'un bâtiment pour entreposer et entretenir ces équipements

### Indicateurs

- Taux d'utilisation du matériel associatif en nombre de jours
- Montant des investissements réalisés par la CCMA en mobilier et équipements des associations

### Description - Contenu

- Renouvellement et matériel complémentaire : équipements complémentaires (tonnelles 4m x 4m, réfrigérateur, toilettes sèches, signalétique, etc.) ; réflexion sur la pertinence d'acquérir du matériel d'animation plus important (grands chapiteaux, etc.)
- Gestion des prêts et des retours du matériel : centrale de réservation unique (CCMA) avec règlement intérieur et conventions de prêt compatibles avec le planning de réservation ; réunions annuelles permettent de faire le point sur la campagne précédente et de recenser les nouveaux besoins ; élargissement de l'information sur les conditions de réservation
- Aménagement d'un local (250m<sup>2</sup>) de rangement et d'entretien du matériel, et acquisition de caisses pour protéger le matériel (notamment les chapiteaux) lors des transports

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Associations, organisations professionnelles, entreprises

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
matériel	25 000	Europe	7 500
bâtiment	220 000	Etat	33 000
		CG	39 250
		CCMA	165 250
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation	temps	CCMA	temps

## 28. Maison des services publics

Dates de mise en route

2008 – Fin prévue : 2010

### Contexte et enjeux

La situation des services publics et au public se dégrade aux Monts d'Alban (trésorerie, poste, DDE, etc.) et peut devenir très critique à moyen terme. Leur regroupement sur Albi va entraîner érosion commerciale, perte d'identité et d'attachement au territoire et départ de personnels qualifiés et leurs familles. L'élargissement et la réorganisation des services offerts, conjugués aux frais de déplacement, vont redonner de l'intérêt aux services de proximité.

### Objectifs

Créer à Alban avant 2010 une maison des services publics regroupant les services de l'Etat, du Département (routes et affaires sociales notamment) et de la Région (formation) et veiller au maintien de la gendarmerie, pour :

- limiter les déplacements individuels en voiture,
- conforter la vitalité des Monts d'Alban,
- retrouver la confiance des citoyens envers l'Etat et les collectivités,

### Indicateurs

- Création de la maison des services publics
- Nombres d'acteurs présents dans la structure
- Volume de permanences

### Description - Contenu

- Préparation du projet de maison des services publics en concertation avec les partenaires publics : recueil des expériences, sollicitation des organismes, recherche de solutions matérielles et immobilières, mobilisation des moyens financiers
- Création de la maison des services publics autour d'une solide équipe d'accueil et d'information commune et de salles de travail ou bureaux pour les différents pôles couvrant finances, formalités administratives, information citoyenne, urbanisme, construction et énergie, social, équipements publics, économie emploi, etc.
- Expérimentation d'une antenne polyvalente de surveillance et de prévention du territoire : compétences de gendarmerie complétées par des personnels de terrain de l'ONEMA (rivières et milieu aquatiques), la DDAF (police de l'eau), l'ONCFS (faune sauvage), des pompiers (DFCI et sécurité), etc.

**Pilotage :** CCMA, Pays de l'Albigeois et des Bastides

**Partenaires :** Services de l'Etat, du Département (affaires sociales), de la Région (formation), Commune d'Alban, Chambres consulaires

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b> Bâtiment à aménager ou à construire	A définir	<b>Investissements :</b> État, CR, CG, CCMA	A définir
<b>Fonctionnement :</b> Animation	temps	<b>Fonctionnement :</b> CCMA	temps

## 29. Organiser l'accueil et la garde des jeunes enfants

### Dates de mise en route

Septembre 2007 -Action permanente

### Contexte et enjeux

Un Contrat temps libre a été signé par la CCMA en 2003 devenu depuis 2006 Contrat enfance jeunesse. Suite au diagnostic établi en 2003 et à une enquête de 2007, l'action petite enfance est devenue un axe prioritaire et une préoccupation importante du territoire. Les Monts d'Alban comptent 11 assistantes maternelles. La création d'un Relais d'Assistants Maternelles (RAM) a été préconisée. L'attente des familles reste importante en la matière.

### Objectifs

1. Développement de l'offre de garde individuelle existante (doublement en 3 - 4 ans)
2. Amélioration du maillage territorial : recherche de solution pour les villages plus éloignés
3. Préparation d'un projet complémentaire au RAM (par exemple, une mini crèche)

### Indicateurs

- Nombre d'assistantes maternelles agréées
- Capacité d'accueil chez les assistantes maternelles agréées
- Nombre de jeunes enfants gardés par des assistantes maternelles sur le territoire
- Mise en place du RAM

### Description - Contenu

- Mise en place du RAM à Alban, en coopération éventuelle avec les communautés de communes voisines:
  - bureau administratif à la Maison des Monts d'Alban, avec coin enfants ; lieux d'animation envisagés à Alban, Le Fraysse et Teillet, pour se rapprocher des assistantes maternelles
  - une éducatrice de jeunes enfants recrutée en septembre 2007 sur un quart temps
- Réflexion d'ensemble et préparation de projets nouveaux :
  - recherche, formation et accompagnement de nouvelles assistantes maternelles
  - actualisation de l'étude des besoins des familles
  - préparation de nouveaux services, (mini crèches, itinérance, ...)

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Comité de pilotage ; SNSM, associations « la cabane à histoires », « étoiles de mer », Familles Rurales, PMI (animations) ; CAF, MSA, GAL Leader+ (financement) ; Conseil Général, CAF, MSA, PMI

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Dépenses d'équipement	4 333,15	Leader +	3 477,56
		CCMA	855,59
<b>Fonctionnement (annuel):</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Charges courantes	950,00	CAF/MSA	4 773,50
Services extérieurs	3 300,00	Leader+	4 063,46
Charges de personnel	<u>6 810,00</u>	CCMA	2 223,04
<i>Ss Total fonctionnement</i>	<i>11 060,00</i>		

## 30. Information locale et promotion du territoire

### Dates de mise en route

2007 – Action permanente

### Contexte et enjeux

L'implication et la participation des citoyens sont essentielles au développement durable. Cela passe par leur information, la plus large et transparente possible.

L'information doit aussi rétablir l'image des Monts d'Alban, encore trop souvent perçus comme peu attractifs (éloignement, climat). Or, ils sont « vivables et tempérés », et leur tradition de convivialité et leur dynamisme en font aussi un territoire du bien vivre.

### Objectifs

1. Porter à la connaissance des habitants les principales informations liées au territoire afin de faciliter leur implication dans le montage et la mise en œuvre des projets
2. Faciliter les échanges et la diffusion de l'information entre la CCMA et les communes
3. Promouvoir une image dynamique et conviviale des Monts d'Alban

### Indicateurs

- Connexions au site internet de la Communauté de communes (& nombre de pages visitées)
- Nombre de dossiers traités par l'intranet

### Description - Contenu

- Mise en ligne du site internet de la CCMA : information des habitants, touristes, entreprises sur la vie locale, le fonctionnement de la CCMA et ses projets ; ce site permettra également aux communes et aux associations d'avoir une vitrine et de communiquer sur le net.
- Publication semestrielle du bulletin d'information de la CCMA (janvier et juillet) - voir aussi publications culturelles (Action 22), signalétique touristique (Action 15), promotion économique (Actions 10 et 18)
- Création d'un intranet entre les agents de la CCMA et ceux des communes.
- Mieux faire connaître ce qui se fait dans les Monts d'Alban (par ex l'agenda 21, les activités sportives et culturelles, les entreprises, ...), en recherchant des partenariats/coopérations plus fréquents avec les médias locaux (Tarn Libre. La Dépêche. Journal d'ici. radios locales)

### Pilotage : CCMA

**Partenaires :** Communes, associations

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
Site internet + ordinateur	10 300	CCMA	7 100
		DGE	3 200
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Bulletin d'information	1 500	CCMA	1 500

## 31. Eco-responsabilité et solidarité exemplaires

Dates de mise en route

2007 – Action permanente

### Contexte et enjeux

Les collectivités ont un devoir d'exemplarité sur le développement durable. Les services de la CCMA ont déjà pris des mesures et souhaitent formaliser et renforcer leur engagement, et entraîner les services des communes. Les Monts d'Alban ont aussi depuis longtemps des relations de solidarité avec des pays du « Sud », un jumelage avec une commune allemande ou des actions d'accueil de jeunes en difficulté. Ces actions ne doivent pas rester isolées.

### Objectifs

1. Formaliser l'engagement de la CCMA dans sa démarche d'administration éco-responsable
2. Encourager et accompagner les communes de la CCMA dans cette démarche
3. S'inscrire dans une dynamique plus large du développement durable à l'échelle de la planète : solidarité villes-campagnes et nord-sud

### Indicateurs

- KWh économisés sur les bâtiments de la CCMA
- Volume d'achats publics incluant des critères de développement durable
- Nombre de dossiers communs traités par l'intranet intercommunal

### Description - Contenu

- Comportements personnels éco-responsables : engagement de chaque salarié de la CCMA; sensibilisation des élus (formations courtes ou visites d'expériences); réunions avec les agents des communes pour préciser cas par cas les comportements à adopter
- Critères développement durable dans les actes de la collectivité : achats publics ; dématérialisation des procédures (réservation salles et matériel, courrier, communication avec les élus et les mairies, etc.); intranet intercommunal ; préparation d'un projet de camion poubelle au biodiesel (huile végétale) – voir aussi actions 2, 3, 8 et 9
- De la solidarité locale à la solidarité mondiale : poursuite des chantiers internationaux ; relance du jumelage Alban – Schonungen ; achats équitables ; accompagnement des associations IDEM au Burkina Faso ou l'association Amazonie : petites actions d'accueil et de solidarité avec les villes voisines (cf. découverte de la nature)

Pilotage : CCMA

Partenaires : Communes

### Budget :

<i>Première évaluation du coût</i>	<b>Euros</b>	<i>Plan de financement proposé</i>	<b>Euros</b>
<b>Investissements :</b>		<b>Investissements :</b>	
<b>Fonctionnement :</b>		<b>Fonctionnement :</b>	
Animation	Temps	CCMA	Temps +
Manifestations	5 000		5 000

## Les 31 actions de l'Agenda 21 et leur contribution aux finalités du développement durable

		Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	Epanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Modes de production et de consommation responsables
Axe1 - Préserver et valoriser notre principal atout d'avenir : nos ressources naturelles	1. Gestion des vallées et des milieux humides		•••	•	••	•
	2. Plan de massif forestier et gestion durable	•••	•••	•	••	••
	3. Valoriser les ressources forestières et locales	•••				••
	4. Conserver de la terre pour nos enfants	•	•••	••	•••	•••
	5. Préserver la vie du sol et des hommes		•••		••	•••
	6. Gestion économe de l'eau	•	•••	•	••	•••
	7. Sauvegarder et restaurer le bocage	••	•••	••	•••	••
	8. Economies d'énergies	•••	•••	•	•	••
	9. Energies renouvelables et énergies locales	•••	•••	••	••	•••
Axe2 - Créer durablement de la valeur économique et sociale	10. Agriculture : à la rencontre de l'agriculture	•	•	•••	•••	••
	11. Agriculture : politique foncière et d'installation	•	••	••	•••	•
	12. Agriculture : transformation et valorisation		••	••	•••	•••
	13. Agriculture : limitation des intrants	•••	•••	•	••	•••
	14. Entreprendre dans les Monts d'Alban			••	••	••
	15. Signalétique touristique		•	•••	••	•
	16. Aménagements touristiques et de loisirs	•	•••	•••	••	••
	17. Antenne de la maison emploi formation	•		••	••	
	18. Consommer local	••	••	••	••	•••
19. Entreprises et environnement	••	••	•	••	•••	
Axe3 - Renforcer pour tous l'attractivité du territoire et sa bonne gouvernance	20. Plan de transports collectifs	•••	•	••	•••	•
	21. Offre de salles communales	•		•••	•••	•
	22. Autour de nos racines		•	•••	•••	•
	23. Maintien des personnes âgées sur le territoire	•		•••	•••	•
	24. Pôle professionnels de santé	••		•••	•••	•
	25. Consolider le Réseau des Ecoles Rurales	•	•	•••	•••	•
	26. Centre Intercommunautaire d'Action Sociale (CIAS)			•••	•••	•
	27. Mobilier et équipement des associations	•		•••	•••	••
	28. Maison des services publics	••	••	•••	•••	•
	29. Accueil et garde des jeunes enfants	•		•••	•••	•
	30. Information locale et promotion du territoire	•		•••	•••	••
	31. Eco-responsabilité et solidarités exemplaires	•••	•••	••	•••	•••
•••	Forte contribution	••	Contribution moyenne	•	Faible contribution	

## Les 31 actions de l'Agenda 21 et leur contribution aux objectifs de territoire des Monts d'Alban

		Mieux gérer et valoriser les ressources naturelles	Préserver l'activité agricole, essentielle pour le territoire	Consolider le dynamisme de l'activité économique et favoriser l'emploi	Préserver la qualité de vie et renforcer l'attractivité du territoire	Conforter la diversité, le dynamisme et la participation à la vie locale
Axe1 - Préserver et valoriser notre principal atout d'avenir : nos ressources naturelles	1. Gestion des vallées et des milieux humides	●●●	●●●	●	●	
	2. Plan de massif forestier et gestion durable	●●●	●●	●●●	●	●
	3. Valoriser les ressources forestières et locales	●●●	●●	●●●	●	
	4. Conserver de la terre pour nos enfants	●●●	●●●	●●	●	
	5. Préserver la vie du sol et des hommes	●●●	●●●		●●	●
	6. Gestion économe de l'eau	●●●	●●●	●	●●	●
	7. Sauvegarder et restaurer le bocage	●●●	●●		●●●	●
	8. Economies d'énergies	●		●●	●●	●
	9. Energies renouvelables et énergies locales	●●●	●●	●●	●●	●
Axe2 - Créer durablement de la valeur économique et sociale	10. Agriculture : à la rencontre de l'agriculture	●	●●●	●●	●●	●●
	11. Agriculture : politique foncière et d'installation	●	●●●	●●●	●●	
	12. Agriculture : transformation et valorisation	●●	●●●	●●●		
	13. Agriculture : limitation des intrants	●●●	●●●	●●	●	
	14. Entreprendre dans les Monts d'Alban		●	●●●	●●	
	15. Signalétique touristique	●●		●●	●●●	
	16. Aménagements touristiques et de loisirs	●●●		●●	●●●	●●
	17. Antenne de la maison emploi formation			●●●	●●	
	18. Consommer local	●	●●	●●●	●●	●
Axe3 - Renforcer pour tous l'attractivité du territoire et sa bonne gouvernance	19. Entreprises et environnement	●		●●●	●●	●
	20. Plan de transports collectifs	●		●	●●	●●●
	21. Offre de salles communales				●●	●●●
	22. Autour de nos racines				●●●	●●●
	23. Maintien des personnes âgées sur le territoire			●●	●●●	●●
	24. Pôle professionnels de santé			●●	●●●	
	25. Consolider le Réseau des Ecoles Rurales	●		●	●●●	●
	26. Centre Intercommunautaire d'Action Sociale (CIAS)				●●●	●●
	27. Mobilier et équipement des associations				●●●	●●●
	28. Maison des services publics			●●	●●●	●●
	29. Accueil et garde des jeunes enfants			●●	●●●	●●
	30. Information locale et promotion du territoire			●●	●●●	●●●
	31. Eco-responsabilité et solidarités exemplaires	●●			●●	●●●
●●●	Forte contribution	●●	Contribution moyenne	●	Faible contribution	

## Abréviations et sigles

---

AAPMA	Association Agréée de Pêche et de protection des Milieux Aquatiques	DDAS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
AEP	Alimentation en Eau Potable	DDJS	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
ARPE	Association Régionale Pour l'Environnement	DIREN	Direction Régionale de l'Environnement
ATASEA	Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles du Tarn	EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	ENR	Energies Nouvelles et Renouvelables
CG	Conseil Général	EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	GVA	Groupement de Valorisation Agricole
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement	MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
CRAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie	MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
CRMP	Conseil Régional Midi-Pyrénées	MSA	Mutualité Sociale Agricole
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière	SAFALT	Société d'Aménagement Foncier Aveyron Lot et Tarn
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole	SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt		

## Contacts

---



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS D'ALBAN

### Pour nous écrire

Maison des Monts d'Alban  
2 Grand'Rue  
81250 ALBAN

[monts-alban@wanadoo.fr](mailto:monts-alban@wanadoo.fr)

Tél. 05.63.79.26.70

### Pour en savoir plus

Mission Développement Durable

Tél. 05.63.79.26.78

[monts-alban.agenda21@wanadoo.fr](mailto:monts-alban.agenda21@wanadoo.fr)

[www.monts-alban.fr](http://www.monts-alban.fr)

Avec la participation technique et financière du  
Conseil Régional Midi-Pyrénées et de l'ADEME



Avec la participation financière de la Sogeream



Et l'appui technique du Cabinet MARGE

